



CHÂTEAUNEUF-VILLEVIEILLE

PAYS DES PAILLONS

LOU PITCHOUN

MADONENC

Mai 2018

LE JOURNAL DE LA MUNICIPALITÉ

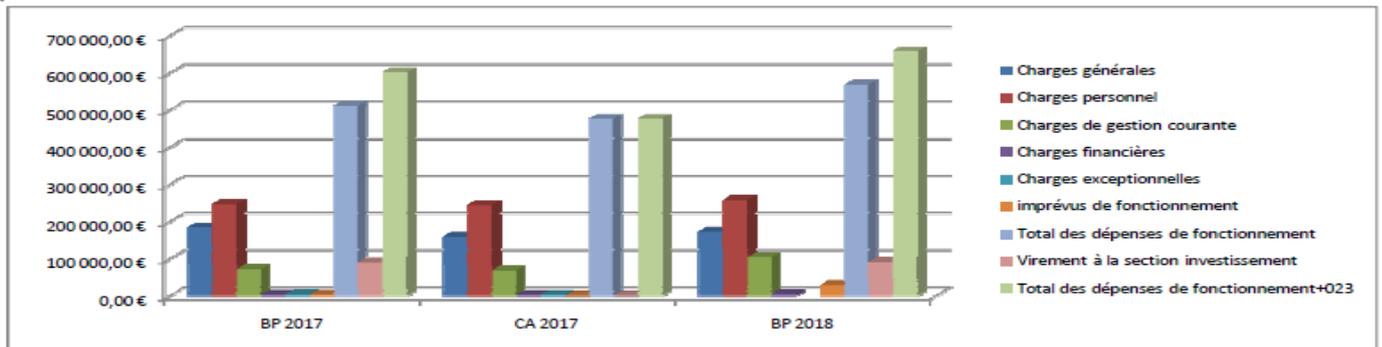
N° 100

Budget communal

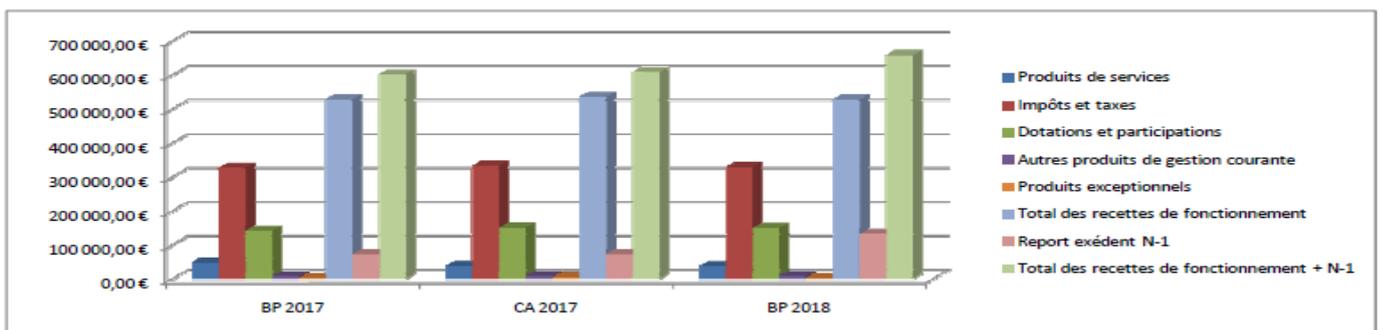
En **fonctionnement**, les dépenses et les recettes s'élèvent à **658 262 €**.

En **investissement**, les dépenses et les recettes s'élèvent à **976 330,72 €**.

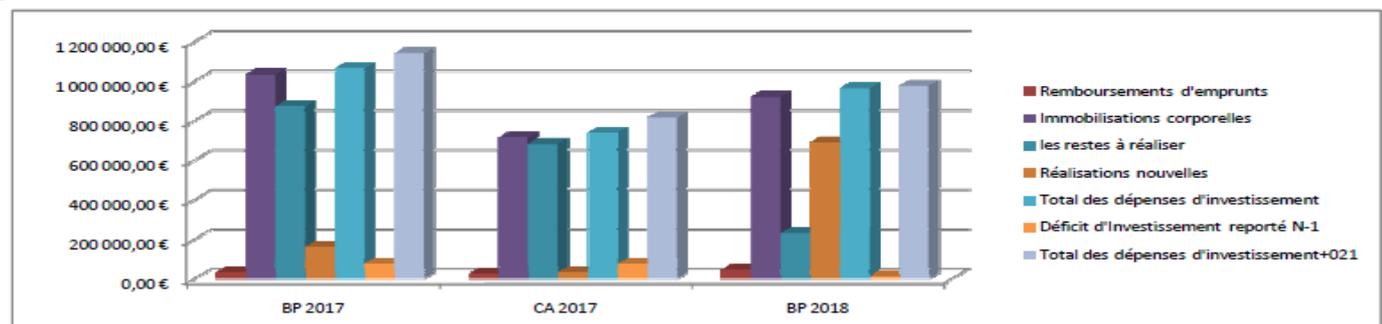
Dépenses de Fonctionnement



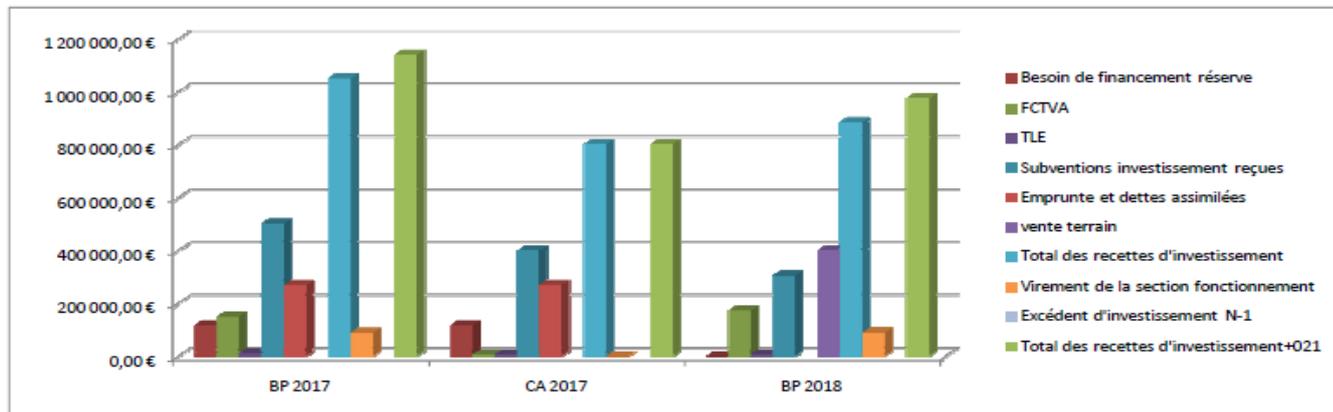
Recettes de Fonctionnement



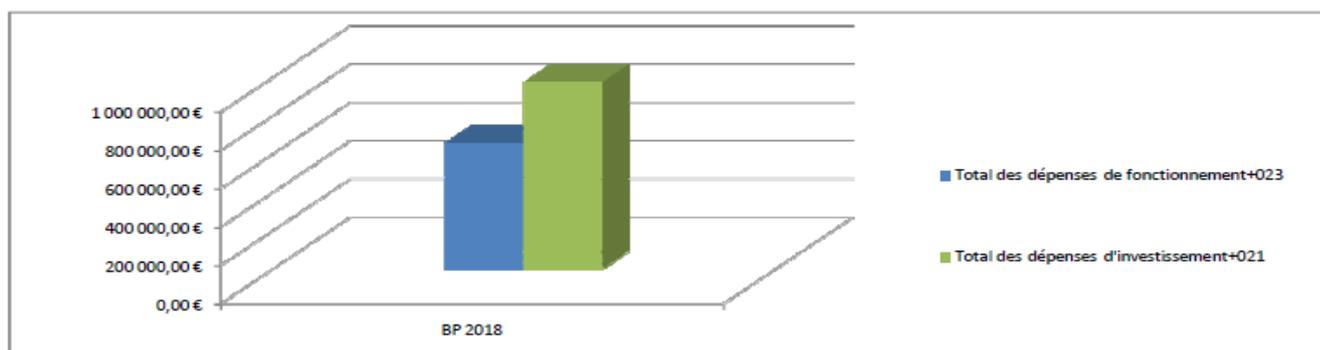
Dépenses d'Investissement



Recettes d'Investissement



Vue Générale



Budget assainissement

En **fonctionnement**, les dépenses et les recettes s'élèvent à **90 237 €**.

En **investissement**, les dépenses et les recettes s'élèvent à **778 346 €**.

Budget CCAS

En **fonctionnement**, les dépenses et les recettes s'élèvent à **8 018, 25 €**.

Impôts locaux

Le Conseil Municipal n'a pas voté d'augmentation de la fiscalité locale.

Le taux des taxes locales en 2018 est maintenu à :

14.68 % pour la taxe d'habitation

9.80 % pour la taxe foncière sur le bâti

16.60% pour la taxe foncière sur le non bâti

	Base 2018	Base 2017	Base 2016
T.H	1 204 000,00 €	1 184 501,00 €	1 167 894,00 €
T.F.P.B	738 500,00 €	721 100,00 €	716 182,00 €
T.F.N.B	9 200,00 €	9 462,00 €	9 227,00 €
TOTAL	1 951 700,00 €	1 915 063,00 €	1 893 303,00 €
	1,91%	1,15%	0,11%

	Taux 2018	Taux 2017	Taux 2016
T.H	14,6800	14,6800	13,1800
T.F.P.B	9,8000	9,8000	8,8000
T.F.N.B	16,6000	16,6000	14,9000

TAXES OM			
HABITANTS	923	915	900
ANNEE	2018	2017	2016
BASE OM	769 425,00 €	754 145,00 €	749 508,00 €
TAUX OM	14,28%	14,28%	14,28%
PRODUIT	109 874 €	107 692 €	107 030 €
Variation N N-1	2 182 €	662 €	1 939 €
PRODUIT PAR HABITANT	119,04 €	117,70 €	118,92 €

	Produit 2018	Produit 2017	Produit 2016
T.H	176 747,20 €	173 884,75 €	153 928,43 €
	1,6462%	12,9647%	-0,2324%
T.F.P.B	72 373,37 €	70 667,95 €	63 024,02 €
	2,4133%	12,1286%	0,6243%
T.F.N.B	1 527,45 €	1 570,94 €	1 374,82 €
	-2,7685%	14,2650%	4,8523%
total 3 taxes	250 648,02 €	246 123,63 €	218 327,27 €
	1,8383%	12,7315%	0,0440%
TOTAL	250 648,09 €	246 123,70 €	218 327,27 €
Produit supplémentaire N N-1	4 524,39 €	27 796,44 €	96,02 €

Réfection de la toiture du bâtiment mairie



Les travaux de réfection de la toiture de la mairie se terminent. Profitant de cette intervention, les employés communaux ont mis en place un nouveau faux plafond et isolé la salle communale dédiée aux activités de poterie.

Dans quelques jours le chantier va se déplacer vers l'église et les bâtiments annexes. Le montant de l'investissement est de 276 453€ TTC, subventionné à hauteur de 127 588 €



Formation pierre sèche



Dans le cadre de la préservation de notre patrimoine, un atelier "Calade", financé par la Communauté de Communes du Pays des Paillons, a été organisé afin de poursuivre la restauration de l'accès historique de Castel Nuovo à partir du Col de Châteauneuf-Villevieille.

Une seconde session regroupant neuf stagiaires a été également effectuée le samedi 12 Mai 2018.

Seize stagiaires ont ainsi pu acquérir le savoir-faire ancestral du travail de la pierre sèche



Ecole des Cailletiers

La classe de petite section, moyenne section et grande section de Madame Fanny SEGOND a travaillé sur le thème "un château-fort". En cette occasion un superbe château a été réalisé par les écoliers à l'aide de bouteilles en plastique et de cartons et offert à la mairie.



Les élèves de la classe CE1, CE2 de Madame Virginie SAMMARCO ont réalisé une vidéo de sensibilisation à l'environnement.

https://drive.google.com/file/d/1uSya15UB9lQbcYJ8sosPMBn9LevoBrmx/view?usp=drive_web

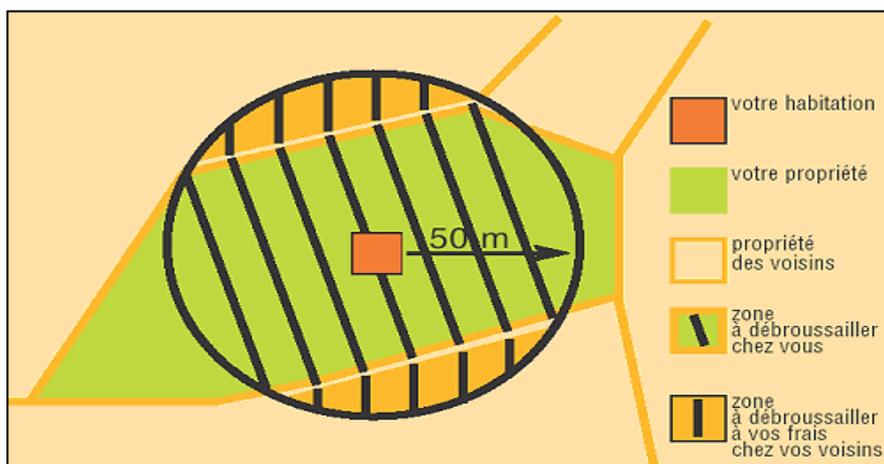
Débroussaillage

La **prévention contre les risques d'incendies** permet de préserver la nature et nos biens.

Le débroussaillage est l'outil majeur pour limiter les risques d'incendies. Les sinistres de l'été 2017 démontrent l'importance de ces actions préventives.

Ces travaux doivent être impérativement terminés avant le 1^{er} juillet.

L'absence de débroussaillage autour de votre habitation vous expose à une **amende** et des **poursuites judiciaires**.



Dans notre département, l'arrêté préfectoral du 10 juin 2014 oblige chaque propriétaire à débroussailler à 50m de son habitation, y compris sur les propriétés voisines non bâties si nécessaire, après accord du propriétaire. En cas de refus de ce dernier, il convient de saisir le Maire.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site www.departement06.fr

Bibliothèque municipale

La présidente de l'association Testa Gamba, Mme Magali SGRO et les bénévoles de la bibliothèque municipale, souhaitent avoir votre avis sur le fonctionnement de la bibliothèque pour mieux vous satisfaire. Vous trouverez en annexe le formulaire à remplir.

Initiation gratuite au niçois

Une initiation gratuite au niçois pour toute la famille animée par Mme Françoise DALBERA aura lieu le samedi 16 juin 2018 de 10h à 12h à la bibliothèque.

Les places étant limitées à 20 personnes, inscriptions avant le **1er juin 2018**, uniquement auprès de Mme Vanessa GIOVALLE au 06.17.57.81.19

Exposition

En partenariat avec la classe de GS/CP de Mme LOPES de l'école Les Cailletiers, **une exposition sur les loups aura lieu du 1er mai au 30 juin 2018**, les lundis de 17h à 18h, les mercredis de 10h à 12h et les samedis de 10h à 12h (sauf les jours du lectura café de 10h30 à 12h30).

Horaires d'ouverture :



Les lundis de 17h00 à 18h00

Les mercredis de 10h00 à 12h00

Les samedis de 10h00 à 12h00 / sauf les jours de lectura café de 10h30 à 12h30

Cet été, elle sera ouverte les samedis 7 et 21 juillet, ainsi que les 4 et 18 août, de 10h00 à 12h00.

Différents livres sont proposés dont des nouveautés ; différentes activités liées aux livres sont proposées comme le lectura café un samedi par mois, les bébés lecteurs tous les mardis de 9h30 à 10h et la bibliothèque jeunesse tous les mercredis de 15h30 à 16h30.

Une journée ludique le **18 juillet 2018 de 10h à 15h** et une après-midi ludique le **28 août de 14h à 17h** destinées aux enfants à partir de 3 ans sont proposées. Mme Vanessa GIOVALLE 06.17.57.81.19 reçoit les inscriptions jusqu'au 28 juin 2018 (minimum 10 enfants pour finaliser les 2 activités).

FESTIVAL DU THÉÂTRE

Samedi 09 juin

11h00 : Chouette Production Ados « Les fables en folie »
La Cigale..., Le corbeau..., et le lièvre en folie !

13h30 : Le Coryphée Côté Jardin, Ados «Cendrillon»
Cendrillon à l'époque de Zola, du travail des enfants dans les mines où il n'est plus question de fée ni de carrosse mais de la possibilité pour chaque individu de prendre son destin en main

15h30 : L'entrée des artistes « Le jeu des apparences »

Cette comédie interroge deux points de vue : celui de 4 personnages touchés par de violentes crises existentielles et celui d'un rapport à l'autre, à l'illusion, au monde du théâtre. Les personnages prennent conscience qu'ils sont comme pris en otage entre fiction et réalité au fur et à mesure de leurs confidences au public.
Un hymne à l'ouverture, la tolérance et la différence sous toutes ses formes !

17h30 : La planche de Salut
« Carnage au mariage »

La préparation d'un mariage est souvent source de conflits entre les familles. C'est pourquoi Fred et Caro ont décidé de tout faire par eux-mêmes. Et la veille du grand jour, ils ont de quoi être fiers, tout est parfaitement orchestré. Une mère machiavélique, une belle-mère coincée, un père nonchalant, une anglaise extravagante que personne (ou presque) attend que la fête commence !

19h15 : Le Coryphée Côté Jardin, adultes
« Les acteurs de bonne foi »

Rien de tel que le théâtre pour semer la zizanie. Dans les Acteurs de bonne foi, il ébranle même l'ordre social. Valets et servantes qui, sur la suggestion de Madame Hamelin, répètent un impromptu, manquent de s'étriper en confondant leur rôle avec la réalité. Tout s'arrange à la fin, mais comme toujours chez Marivaux, on se demande si ce happy end - chacun avec sa chacune - n'est pas une gigantesque supercherie

21h00 : Cie du Lundi « La dette »

Noëlle, une femme à qui tout réussit. Celle-ci est convaincue qu'un jour ou l'autre elle devra payer sa dette de cette chance incroyable.....



Vendredi 08 juin

Le Coryphée, Côté Jardin
Grands ados

18h30 : «La demande en mariage »

La demande en mariage : le sujet de cette pièce est l'impossibilité de se maîtriser. Le prétendant, la jeune fille et son père sont des querelleurs invétérés. L'intrigue est très simple : Lomov vient demander une jeune fille en mariage, Natalia Stepanovna

19h15 :« L'ours »

elle lui reproche de ne pas savoir se conduire avec les femmes et d'être bête et grossier. Il reproche aux femmes leur logique impitoyable, leur âme de crocodile. "En amour tout ce dont une femme est capable, c'est de pleurnicher".
Seules les vieilles et les gueunons sont fidèles."

20h30 : La chance du débutant « Venise sous la neige"

Que peuvent se raconter deux copains de fac lors d'un dîner, vingt ans plus tard ?

Aujourd'hui, Jean-Luc s'apprête à se marier avec sa "chouchou" Nathalie. Christophe est accompagné de Patricia. Entre eux, c'est limite rupture ! Elle décide de ne pas prononcer un mot durant toute la soirée, histoire de plomber l'ambiance.

Le malentendu qui en découle provoque de multiples situations cocasses. Le quiproquo fera-t-il tomber les frontières du ridicule ?

Dimanche 10 juin

10h00 : Châteauneuf, Cie du Lundi, enfants :
«La Fontaine en scène »

Les héros dont Esope est le père : « le monde est plein de gens qui en sont pas plus sages !..... »

11h00 : Les Blauz'art « Salut Jeannot »

Les Fables revisitées..... Une Cigale déjantée, Marcel le corbeau, maçon de son état et son ami Renard qui.....(chut), le loup qui est devenu Loubard, Lelievre frimeur, la Grenouille, pfff....

12h00 : Le Coryphée Côté Jardin- 7/ 9 ans
« un mariage tant attendu »

Dans un lointain royaume la grande Reine Mathilde veut assurer sa succession mais elle n'a qu'une seule fille jeune et fragile. Pour aider sa fille dans cette lourde tâche, elle décide de la marier. Mais comment choisir un époux parmi tous ces valeureux chevaliers ?

14h15 : La comédie des remparts
« La douce lueur du poêle norvégien »

trois itinéraires convergeant vaillent que vaillent vers ce rêve de terre promise qui est l'Amour. La douce lueur du poêle norvégien est un huis clos comique et tendre d'une heure entre une voyante toute en altruisme, une conseillère en développement personnel toute en désillusion et une prof de yoga de retour du pays des fjords.

15h45 : Les élèves du Collège François Rabelais :
« Bagdad casting »

Inspirée du « Songe d'une nuit d'été » de Shakespeare, la scène : distribution des rôles aux artisans qui veulent offrir un spectacle en l'honneur du mariage de leur bon roi. Ces artisans sont prêts à tout pour décrocher une place ! C'est une empoignade générale, ridicule, drôle, qui rejoint celle de la vie où s'affrontent des médiocres au quotidien.

16h15 : Les élèves du Collège François Rabelais
« Divorce chez Rabelais »

Dans un tribunal où se tient une audience qui traite d'un cas de divorce. Avocats, juges, huissiers, protagonistes se débattent et y projettent les problèmes qu'ils rencontrent dans leur propre vie. La pièce montre les compromissions fragiles et les difficultés à vivre ensemble.

17h00 : Le Coryphée Cote Jardin- Ados collège
« Le fantôme de Canterville »

Un vieux manoir hanté à vendre dont nul Anglais ne veut. Une riche famille américaine les « Trump » riches, pragmatiques, pensants que l'argent peut tout acheter acquièrent la demeure, ils dépasseront les limites de la patience du fantôme qui se vengera....

Fin du festival avec un pot de l'amitié

LEVER de RIDEAU
Festival de théâtre amateur
ACTE XV
Vendredi 08, 18h30 à 22h00
Samedi 09, 11h à 22h30
Dimanche 10 Juin, 10h à 17H30
CHATEAUNEUF VILLEVIELLE
Spectacles gratuits
Restauration sur place
TESTA GAMBBA
Association pour le Développement

TESTA GAMBBA se réserve un droit de modification du programme

Spectacle chorale TESTA GAMBA



Samedi 16 juin « Les Baladins (re)font leur cinéma, acte 2 »

à la salle du troubadour à 20h30

Entrée libre

Fête de la musique le 23 juin 2018



A partir de 18h30 sur la place de la Madone

Travaux de sécurisation routière

Les simulations d' « écluses » destinées à ralentir les véhicules sur le CD815 s'étant révélées efficaces, des travaux pérennes seront réalisés fin mai.

Cloches

Suite à un coup de foudre le système électrique actionnant les cloches de l'église a été détérioré.



Un grand merci à Monsieur Jean-Pierre ROUX dont l'intervention bénévole a permis la remise en bon état du fonctionnement.

Déjections canines

Il est rappelé que les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

Location

Particulier cherche à louer un garage ou une remise. Les personnes disposant de ce type de local sont priées d'en informer la mairie.

Skieurs à l'honneur



Enola HEILMANN a été classée 2^{ème} du championnat de la Côte d'Azur, U18, 1^{ère} du Grand Prix de la Ville de Nice U16/Masters et 1^{ère} aux championnats départementaux U16 filles.

Damien LAVOISIER a été classé champion toutes catégories du Grand Prix de la Ville de Nice à Auron et 2^{ème} aux championnats départementaux U16 garçons.

Heidy HEILMANN a été classée 3^{ème} U14 filles et 1^{ère} de son année de naissance championnats départementaux.

Etat-Civil

Naissances

Iona ERIEAU-PEYRARD, née le 17 juin 2017
Evy-Lou BELIARD-CHASTEL, née le 19 juin 2017
Lily-Jade ALESSI, née le 08 août 2017

Lorna DEMAY, née le 12 septembre 2017
Ludovic AST, né le 13 septembre 2017

Maylie ABELLAN, née le 14 septembre 2017
Liv BROCCQ, née le 14 septembre 2017
Timéo BEUIL-DUPRIÉ, né le 19 septembre 2017

Ambre GIOVALLE, née le 19 octobre 2017
Samuel MARTINEZ-VERNET, né le 07 décembre 2017
Maëlys CATRY-PASTORINO, née le 27 décembre 2017

Louca HORN, né le 28 décembre 2017
Maël DESPERIES, né le 19 janvier 2018
Lina SIMONET, née le 14 avril 2018

Sincères félicitations aux parents !



Mariages

DUJARDIN David et DEMEULEMEESTER Laurence le 13 août 2017.

Félicitations aux heureux mariés !



Décès

DALBERA Jean-Jacques, le 25 août 2017
DESMARTIN Arlette, le 02 septembre 2017
RAYNAUD Veuve DALBERA Yvonne, le 23 octobre 2017
ABRAM Gérard, le 27 décembre 2017
PORTANERI Veuve MARI Marie, le 04 janvier 2018
THION épouse GISONE Renée, le 06 janvier 2018
BLANC Veuve UGOLINI Gisèle, le 11 janvier 2018
MAGNETTI Germaine, le 12 avril 2018

Nos sincères condoléances aux proches éprouvés par ces disparitions.

Retrouvez toutes les informations de la municipalité sur le site internet
www.chateauneufvilleville.fr